

les rives de l'



la revue électronique de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat-
www.iriv.net - numéro 30- juin 2016 – surprise



© iriv, surprise de l'art, *Ange protecteur* de Nicky de Saint Phalle, gare de Zurich , 2014

Nous dédions ces trentième *rives de l'iriv* à Clara Schumann disparue il y a cent vingt ans (Francfort, 1896). L'une des rares musiciennes de l'ère romantique, elle est considérée comme la pianiste la plus remarquable de son époque. Compositrice de plus de quarante œuvres, et première interprète des œuvres de son mari, elle a influencé le répertoire du piano et les sensibilités musicales de plusieurs générations de musiciens.

<i>rive éditoriale</i> Les effets de la surprise	Bénédicte Halba
<i>rive académique</i> Une heureuse surprise	Eve-Marie Halba
<i>rive architecturale</i> Découverte des espaces : une surprise	Vanessa Vivero
<i>rive psychanalytique</i> Surprises au quotidien	Diomar Gonzalez Serrano
<i>rive éducative</i> Pédagogie de la surprise	Christiane Adjovi
<i>rive de Bosnie-Herzégovine</i> Surprise au TPY	Samira Nedžibović

directrice de la publication & rédactrice en chef : dr Bénédicte Halba, présidente de l'*iriv* , co-fondatrice des rives

les rives sont accessibles sur: <http://www.benevolat.net> et www.iriv.publications.net

rive éditoriale - juin 2016

dr *Bénédicte Halba*, présidente de l'iriv, co-fondatrice des rives de l'iriv

Les effets de la surprise

« *Selon l'habitude russe, il résolut d'aller audacieusement de l'avant* » (1)

Stratégie militaire éprouvée, l'effet de surprise permet de prendre l'ascendant sur son adversaire, pour le plonger dans la confusion et ainsi atteindre son moral (2). Elle a été mise en œuvre lors de Première Guerre Mondiale (offensive alliée du printemps 1918), durant les premiers mois de la Seconde Guerre Mondiale (*Blitzkrieg* pratiquée par l'Allemagne) et pendant la première Guerre du Golfe (armée américaine contre l'Irak en 1990). Selon Clausewitz (3), pour qu'elle réussisse, deux conditions doivent être réunies : le secret et la vitesse dans l'action.

Cette stratégie a été utilisée dans les campagnes modernes de communication et de marketing. La technique du *buzz* repose sur cet effet de surprise. L'objectif est de faire circuler de manière virale une information inédite et destinée à choquer les esprits, pour une diffusion aussi rapide que possible auprès d'un large public. On ne recherche pas à obtenir l'adhésion réelle et durable de l'Internaute mais à déclencher les clics salutaires qui valident la réussite de l'opération. L'arme peut être à double tranchant.

Les associations de défense des droits, comme Greenpeace ou Amnesty International ont adopté cette technique pour mobiliser les opinions publiques nationales et internationale. En avril 2016, Amnesty a réussi à créer la surprise et l'indignation en diffusant une campagne par Internet dénonçant l'homophobie en Turquie (4). La stratégie peut parfois se retourner contre ses auteurs. Pour profiter de la conférence de l'ONU sur le climat à Lima (Pérou), plusieurs militants de Greenpeace avaient déposé, en 2014, sur un site archéologique fragile et interdit d'accès (le Nazca), un message géant pour alerter sur le changement climatique. La publication sur le site Internet de l'association, ses comptes Twitter et ses pages FaceBook de la photo prise par drone, avait suscité un tollé international sur le web et les réseaux sociaux. Le gouvernement péruvien avait réagi violemment, dénonçant un « attentat contre le patrimoine du pays », accusant Greenpeace d'avoir dégradé les géoglyphes de manière irréversible et menaçant de poursuivre les auteurs (5). L'opération avait été un échec pour l'association.

Des approches plus traditionnelles de communication servent parfois mieux l'effet de surprise. En 2014, en Suisse, Greenpeace a lancé une campagne d'affiches trompe l'œil qui dénonçait les situations les plus choquantes de violation des droits humains. Elle a fortement frappé les esprits et a réussi à susciter l'émotion souhaitée (6). En 2001, la campagne d'affichage de *Reporters sans frontières*, dans les gares françaises et le métro parisien, avait dénoncé le sort réservé aux femmes par les talibans en Afghanistan (7). Avec un slogan éloquent "*En Afghanistan, 100% des femmes sont portées disparues*" montrant des photos de femmes afghanes cachées sous un *niqab* (8), cette campagne avait été plus efficace que bien des discours.

L'effet de surprise a une limite : elle est à court terme. Une information chasse l'autre- quel que soit son degré d'importante ou sa gravité. Quinze ans après la campagne choc de RSF de 2001, même si la communauté internationale s'est beaucoup investie en faveur des droits des femmes afghanes, de nombreuses initiatives sont restées fragmentaires. En Afghanistan, les défenseuses des droits humains sont aujourd'hui victimes de violences croissantes – menaces, agressions sexuelles et assassinats.

Abandonnées par leur gouvernement malgré les avancées considérables qu'elles ont obtenues de haute lutte, les défenseuses des droits des femmes et des filles - médecins, policières, journalistes et militantes - sont prises pour cible non seulement par les talibans mais également par des chefs de guerre et des représentants du gouvernement. Les lois censées les soutenir ne sont pas appliquées. Elles sont victimes d'attentats à la voiture piégée, d'attaques à la grenade contre leur domicile ou sont assassinées avec les membres de leurs familles. Pourtant beaucoup poursuivent leur action, en sachant que rien ne serait fait contre leurs agresseurs (9).

2016 est l'Année européenne de lutte contre la violence faite aux femmes. Le sort réservé aux femmes afghanes ne nous surprend plus et nous émeut à peine. Les jeunes filles enlevées par la secte Boko Haram en Afrique subsaharienne (10), ou les femmes yézidiées réduites en esclavage par Daech en Irak et en Syrie (11), sont devenues les figures emblématiques de la violence faite aux femmes. Le drame de l'effet de surprise est d'imposer la nouveauté, l'inédit et une escalade dans l'horreur pour continuer de surprendre et d'émouvoir l'opinion.

« *Que les malheurs paraissent supportables lorsqu'ils n'atteignent qu'autrui* » (12)

- (1) Gogol, « La perspective Nevski », in *Nouvelles de Saint Pétersbourg*, traduction de Boris de Schloezer, Flammarion, Paris, 1968
- (2) Andrew Holmes (traduit par Stéphane Derville), « Clausewitz - Leçons de tactique et de stratégie pour réussir l'entreprise du XXI^e siècle », Maxima, Laurent Du Mesnil Editeur, Paris, novembre 2010
- (3) Carl von Clausewitz, général et historien prussien (1780-1831)
- (4) <http://www.campaignlive.co.uk/article/buzz-amnesty-international-tackles-homophobia-turkey/1392976>
- (5) <http://www.demotivateur.fr/article-buzz/les-affiches-trompe-l-oeil-chocs-d-amnesty-international-292>
- (6) <https://verybadbuzzblog.com/2015/02/13/greenpeace-se-fait-aligner/>
- (7) <http://www.infopresse.com/archive/index/3175>
- (8) voile intégral porté par certaines femmes musulmanes. En général de couleur noire, le niqab se distingue du hijab car il masque aussi le visage, à l'exception des yeux. Son port est plutôt le fait de pratiquants d'un islam rigoriste, notamment les adeptes du salafisme. http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/06/11/niqab-hijab-burqa-des-voiles-et-beaucoup-de-confusions_4651970_4355770.html#XAB7seizmPo0GZxp.99
- (9) Amnesty International « *Their Lives On The Line* », avril 2015- accessible sur <http://afghana.org/2013/le-gouvernement-afghan-et-la-communaute-internationale-tournent-le-dos-aux-defenseuses-des-droits-humains>
- (10) Daech est l'acronyme arabe de l'organisation Etat islamique - mouvement insurrectionnel et terroriste, d'idéologie salafiste
- (11) organisation terroriste, militaire et politique, d'idéologie salafiste djihadiste
- (12) Nemirovsky (Irene), « Le spectateur » in *Dimanche et autres nouvelles*, Editions Stock, Paris, 2000

rive académique de juin 2016

Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale, co-fondatrice des rives de l'iriv

Une heureuse surprise ?

Au Moyen Age, la surprise était un impôt extraordinaire ou alors une tromperie, dans le domaine judiciaire. *Surprendre* était considérée comme une action inhabituelle, négative, voire répréhensible. Au cours de son évolution sémantique, la surprise perd cette connotation péjorative (1). Ainsi, la locution à *la grande surprise de quelqu'un* peut être comprise positivement ou négativement. Puis, la *surprise* devient une chose agréable que l'on offre à quelqu'un qui ne s'y attend pas. Dans la *surprise-partie*, le fait de s'inviter à l'improviste chez une connaissance, en apportant le repas, est présenté comme un cadeau (2).

Morphologiquement, surpris(e) est le participe passé de surprendre, lui-même dérivé de *prendre* (3). La famille lexicale est très riche. Elle intègre des termes de capture : *prédateur, proie, prison*. Elle présente des mots du domaine intellectuel -*comprendre, apprendre, apprenti* ou sentimental - *s'éprendre, épris*. Un nom, *emprise*, échappe aux catégorisations car il s'applique aux champs intellectuel et amoureux. On saisit mieux, grâce à ce substantif, les racines sémantiques du mot : la volonté de contrôle, de puissance exercée par la force physique ou la force de l'esprit. Ce jeu de dominant/dominé est également à l'œuvre dans le domaine juridique.

Pour les tribunaux, la surprise est une faute intentionnelle. Rappelons que la faute se définit comme le « comportement d'une personne en contradiction avec une règle de conduite » (4). En effet, l'auteur tend à rendre sa victime vulnérable en la prenant intentionnellement au dépourvu. Le dol, la mauvaise foi, l'escroquerie, l'abus, le mensonge procèdent de la volonté de tromper quelqu'un au profit de son auteur. Tout repose sur la confiance, ou l'absence de méfiance, de la victime. La transgression peut s'opérer sans que le malfaiteur n'ait ainsi à faire usage de la force, ce qui culpabilise d'autant plus la personne bernée (5).

Au théâtre, la surprise est indispensable à l'action dramatique, surtout dans les comédies. C'est le **coup de théâtre** qui dénoue l'intrigue de manière inattendue. Dans *l'Ecole de femmes* de Molière, Agnès découvre qu'elle n'est pas orpheline mais la fille d'un riche seigneur. Son mariage avec Horace se réalisera et rendra caduc celui envisagé par le vieil Arnolphe. C'est le **quiproquo**, fondé sur l'incompréhension entre personnages. On pense à la scène d'anthologie de *l'Avare* où Harpagon évoque son bien le plus précieux -sa cassette- quand Valère lui parle de sa fille. Enfin, c'est la **scène du témoin caché** dans laquelle quelqu'un surprend une conversation qu'il n'aurait pas dû entendre. La pièce de Musset, *On ne badine pas avec l'amour*, multiplie ce procédé à l'envi (6).

Marivaux est un dramaturge dont les pièces fourmillent de surprises. Elles sont les éléments d'une machinerie implacable révélant la complexité du sentiment amoureux. Dans la *Surprise de l'amour* (7), Lelio et la comtesse tentent de repousser leur coup de foudre réciproque. Le dénouement sera l'aveu de cette inclination irrésistible. Marivaux, si subtil à disséquer les arcanes du véritable amour, s'amuse à brouiller les identités et les classes sociales de ses personnages. Les contingences et les hasards permettent de rapprocher les personnages qui s'éloignent. Dans le *Jeu de l'amour et du hasard*, maîtres et valets échangent leur rôle, mais chacun retrouve sa chacune ce qui ne remet pas en cause les différences sociales. Dans *Une joie imprévue*, la passion des jeunes premiers est éprouvée par leurs

parents et leurs valets. Les jeux d'amour sont compliqués par des jeux d'argent, le fils ayant perdu une partie de sa fortune en jouant inconsidérément (8).

La surprise fait naître plusieurs sentiments. La joie, la reconnaissance, l'éblouissement peuvent illuminer l'existence. Inversement, la peur, l'effroi, la consternation font vivre des moments de repliement sur soi, dans ce monde extérieur considéré comme hostile. Tout changement brusque dans le cours tranquille d'une vie sera être vécu comme un choc insurmontable. Mais, à plus long terme, un bouleversement pourra se percevoir différemment. Rappelons la fable de l'oisillon, de la vache et du coyote contée dans *Mon nom est personne* (9). Une vache est alertée par les appels d'un oisillon, tout seul sur une plage. Elle le réchauffe en le couvrant de bouse. Mais les cris du volatile redoublent, un vieux coyote l'extrait alors délicatement, le nettoie ...et le croque. La morale joue sur la mauvaise interprétation de l'oisillon : celui qui le tue est le coyote qui lui paraissait sympathique !

- (1) Les emplois datent de la fin du XVIII^e et du XIX^e siècle.
- (2) L'idée de venir à l'improviste disparaît lors de l'Occupation qui voit ce type de manifestation mondaine disparaître. Le mot devient alors synonyme de fête dansante.
- (3) Le verbe est hérité du latin *prehendere* signifiant « saisir » qui a détrôné *capere*, moins énergique
- (4) La faute réunit un fait (élément matériel), une norme (élément légal) et une appréciation subjective (élément moral) de la transgression. Voir l'article « faute » de Christophe Radé in *Dictionnaire de la culture juridique*, Quadrige-PUF-Lamy, 2003 p.706-711.
- (5) La surprise concerne l'article 1255 du code civil (dette où le créancier a piégé le débiteur par dol ou surprise) et l'article 22-22 du code pénal (agression sexuelle commise avec violence, menace ou surprise)
- (6) Quelques-unes sont très comiques et concernent des personnages secondaires, les deux prêtres se disputant une bonne place auprès du baron, père de Perdican et oncle de Camille. Les autres jouent sur la présence invisible ou non des jeunes premiers et de Rosette, sœur de lait de Camille. Le badinage avec l'amour sera tragique à la fin de la pièce.
- (7) La pièce eut un tel succès que Marivaux écrivit, cinq ans plus tard, une *Seconde surprise de l'amour*. L'oeuvre ne fut pas reconnue par le public du XVIII^e siècle mais est très appréciée par celui du XX^e siècle.
- (8) L'intrigue est compliquée par les dettes de jeu du fils. Jeu amoureux et jeu d'argent sont habilement mêlés dans l'histoire.
- (9) Sergio Leone cosigna ce western spaghetti de Tonino Valerii. L'apologue est raconté par TERENCE HILL, héros éponyme du film .

rive architecturale de juin 2016

Olga Vanessa Vivero Vera, architecte urbaniste

La découverte des espaces : une surprise

La surprise est un sentiment d'étonnement face à une expérience vécue et perçue à travers nos sens. L'architecture est une composition de volumes, formes et couleurs générant des espaces pour l'usage de l'homme. La lumière joue un rôle important dans notre perception puisqu'elle nous permet d'apprécier les formes et les couleurs. Le parcours des espaces architecturaux se présente comme une découverte dans laquelle nous avons des surprises agréables ou non à nos sens.

Nous sommes capables de trouver une maison, un espace ou une rue agréable. Dans l'inconscient, nous cherchons une sorte d'ordre dans une composition de formes, de couleurs, d'espaces. Cet ordre n'est pas forcément lié à une symétrie, mais souvent à une échelle homogène, et rapporté aux mesures de l'homme.

"Pour tout animal, objet, institution ou système, il y a une taille optimale au-delà de laquelle il ne doit pas grandir"(1). L'échelle est un point clé pour trouver un ordre dans les choses, et pour avoir une expérience agréable ou pas. Ainsi, la taille des espaces a un effet psychologique sur l'homme, de grandes hauteurs provoquant le sentiment d'être petit, des très petits espaces celui d'être opprimé, des espaces ouverts celui de liberté, etc.

La surprise arrive au moment de la découverte des espaces. En plus des sensations issues de l'échelle, les couleurs provoquent des sensations ou sentiments différents qui vont déterminer le type de surprise. La couleur rouge, par exemple, peut altérer l'état animique d'une personne, elle est souvent liée à l'amour, le crime, la rage, l'exaltation. La couleur jaune est une couleur plus réfléchissante, liée au bonheur et à la liberté. La couleur verte, qui donne plus de repos à l'œil, est synonyme de nature et de calme. La couleur bleue évoque la tranquillité et le calme (2).

Ainsi, l'ensemble de ces critères déterminent la surprise et notre façon de qualifier des espaces, qu'ils soient à petite échelle ou à grande échelle. Il y a des espaces qui nous plaisent et dans lesquels on se sent bien, comme un jardin, une maison, une chambre. Le fait de visiter une nouvelle maison pour la première fois nous permet d'expérimenter plusieurs sentiments selon notre découverte.

Il nous arrive aussi, en parcourant une rue ou une ville, d'avoir des endroits préférés et des endroits que nous n'aimons pas. Dans son livre "Urbanisme", l'architecte Le Corbusier fait une analyse des différents types de rues pendant notre parcours. *« On est en droit de dire qu'une rue droite est très ennuyeuse à parcourir à pied : elle n'en finit pas, on n'avance pas. La rue courbe, par contre, amuse par ses imprévus aux contours successifs... Ordonnons alors autour de ces voies courbes (agréables à fouler) des alignements orthogonaux. Dressés dans l'espace, ils constituent le spectacle (ce que l'œil voit) et c'est alors un spectacle d'ordre. »*(3)

Notre perception et préférence ne sera pas la même pour Venise, Paris ou San Francisco par exemple. Mais au-delà de notre perception sensorielle pour juger les espaces, il y a toujours d'autres facteurs qui vont influencer notre préférence tels que notre état d'esprit, notre état de santé, des émotions ou même les personnes qui nous entourent au moment de la découverte des espaces.

"Le citadin contemporain, accablé de diverses manières, n'adopte plus qu'exceptionnellement l'attitude dégagée du flâneur. Quand une beauté se saisit de lui, ou quand il parvient à arracher au

passage quelque beauté, c'est par surprise, et fortuitement, en lieu et place inattendus : reflets, flaques, rumeurs, murmures, allures, gestes et positions... Micro-événements sans fastes ni décorum. Un seul jour offre par milliers des occasions de cette sorte à qui est simplement disposé à les percevoir " (4)

Nous sommes partis de l'architecture et de l'urbanisme qui nous entoure, et nous choisissons notre entourage physique selon notre perception des espaces et le sentiment qu'ils produisent sur nous, et cela est propre à chacun. L'architecture restera toujours le legs des civilisations pour les prochaines générations qui continueront sa découverte.

- (1) Kirkparick (Sale), *Human Scale*, New Catalyst Books [1980], 2007, p. 59.
- (2) Concepts présentés in VIVERO VERA (Olga Vanessa), *Recomendaciones técnicas para el diseño de espacios adecuados para mejorar el aprendizaje de los niños de la escuela primaria pública de la colonia San Pedro de los Hernández*, Tesis Universidad Iberoamericana, Leon, Gto., Mexique 2003, p.49.
- (3) Le Corbusier , *Urbanisme* [1925], Flammarion, Paris, 1994, p. 199.
- (4) Goetz (Benoît), « La Beauté de/dans la ville », *Le Portique* [En ligne], 28 | 2012. Document 1. Mis en ligne le 08 mai 2014. Consulté le 04 mai 2016. URL : <http://leportique.revues.org/2566>.

rive psychanalytique de juin 2016

Diomar González, Master en psychanalyse, psychologue, secrétaire-générale adjointe de l'iriv

Ces surprises chez soi au quotidien

S'il nous arrive de faire un bilan de nos activités quotidiennes, personne ne peut affirmer qu'il ne se trouve jamais face à des situations inattendues, qui se produisent tout à coup, et qui nous amènent à expérimenter une surprise, nous donnant l'impression d'être étrangers à nous-mêmes, dans le champ de nos propres références. Nous allons préciser quelques-unes de ces situations.

Parfois on est en train de faire quelque chose, une action, une occupation, et soudain, on oublie ce qu'on est en train de faire, ce qui l'a motivé. Par exemple, on entre quelque part, et on ne se souvient plus ce qu'on est venu y faire. D'autres oublis très habituels sont l'endroit où on a laissé ses clés, le livre qu'on est en train de lire, ce qu'on voulait dire, mais aussi des rendez-vous. Il y a des exemples classiques comme celui d'écrire à quelqu'un et mettre une autre adresse sur l'enveloppe. Ou bien on part pour un endroit, et on arrive autre part. Ces actes sont considérés comme des actes manqués.

Certaines verbalisations peuvent également être considérées comme des actes manqués. On fait des révélations sur sa vie privée sans en avoir l'intention. Michelle Obama dit : "*En tant que mère célibataire occupée*" (1) au lieu de "*En tant que mère occupée*". Dans d'autres situations, on est en train de parler d'un sujet déterminé, et de manière inattendue un lapsus arrive. Dans la vie quotidienne, on se trompe de nom, ou on dit un mot pour un autre. Dans le langage médiatique, il y a de véritables lapsus. Les plus connus sont "*sexe*" pour "*texte*"; "*dépense*" pour "*défense*"; "*démission*" pour "*décision*"; "*yogourt*" pour "*ouïghour*" (2). Il y aussi les oublis de mots - ceux qui restent "sur le bout de la langue". Malgré ses efforts pour s'en souvenir, il est impossible d'arriver à se les remettre en mémoire au moment où on en a besoin. Pour les expressions, des phrases impliquent autre chose que ce qu'on veut dire, on en parle de manière voilée. On peut citer les malentendus. Pour celui qui écoute, le sens des mots prononcés est très différent de ce qu'ils semblent exprimer.

Dans de telles situations, la personne réagit avec une exclamation spontanée qui dénote la surprise, comme : *eh !, euh, pardon !* Après ces réactions, la personne, avant de reprendre son discours, peut avoir besoin d'une pause. Sinon, elle peut se sentir forcée de s'expliquer et de se justifier auprès des autres, en disant par exemple: "*cela m'a échappé*", "*ce n'est pas ce que je voulais dire*", "*je me suis trompée*", etc. Michelle Obama s'est expliquée de manière plus claire (3). Des personnes préfèrent s'excuser en disant tout simplement qu'il s'agit d'une trahison de leur inconscient, sans aller plus loin (4). De manière plus formelle, certaines personnes avancent un manque de contrôle ou de concentration, une distraction, une faute humaine... sans plus d'explications.

La psychanalyse peut-elle nous aider à interpréter ces mots extraordinaires qui s'invitent, qui nous prennent par surprise, en dépit de notre propre volonté? Freud dans la dernière partie de son livre (5), présente deux types de « hasard »: l'un est « externe, lié à des causes qui n'appartiennent pas au domaine psychologique », et l'autre « interne dans lequel le déterminisme psychique joue un rôle central ». Les actes manqués sont "le produit d'une intention inconsciente qui se substitue à une intention consciente" (6).

A partir de cette élaboration Freudienne, Lacan théorise sur la cause des événements auxquels nous sommes confrontés subjectivement (7). Il s'appuie sur les apports d'Aristote dans son Traité de la physique, qui avait différencié le hasard entre *automaton* et *tuchê*. L'*automaton* est lié à la spontanéité, avec une causalité sans but, en lien avec des besoins (telles les catastrophes naturelles, etc.). La *tuchê*, est le hasard de la rencontre, qui ne se comprend pas sans l'intervention de notre liberté (coïncidences, simultanités, et autres contingences, etc.) mais qui est imprévisible.

Pour Lacan, dans le cas de l'*automaton*, il s'agit du réseau des signifiants, supports subjectifs dans la parole et le discours, qui se répètent de manière arbitraire et persistante. Tout ce qui reste de côté et qui ne cesse pas de s'écrire. En revanche, ce qui se présente de manière imprévue -hasardeuse- dans le discours, comme les lapsus, est à mettre en relation avec la *tuchê*. Il s'agit d'une rencontre manquée, parce qu'il y a une chose subjective, qui ne se laisse pas attraper par le signifiant : il s'agit de ce que Lacan appelle une rencontre avec le réel, « *ce qui ne cesse pas de ne pas s'écrire* ».

Lacan synthétise sa proposition ainsi : " *Rien, en effet, ne peut être fondé sur le hasard - calcul de chances, stratégies - qui n'implique au départ une structuration limitée de la situation, et cela en termes de signifiants*" (8). La psychanalyse clinique conçoit l'éthique en ce qu'elle offre au patient: se laisser entendre à partir de l'inconscient et de ses manifestations. Pour pouvoir construire ce qui est dit et manque dans son discours, il propose trois temps d'élaboration: le voir, le comprendre et le conclure. Il suggère de se laisser surprendre par le savoir subjectif qui est derrière ce voilé, ce caché, cet oublié, ce trompé, ce malentendu, etc.

Tout l'art est de savoir se surprendre en laissant s'exprimer sa propre subjectivité à partir des surprises du quotidien.

- (1) En ligne. 2014. Disponible en http://www.capitalemonde.com/article/people/-je-suis-une-mere-celibataire--le-lapsus-embarrassant-de-michelle-obama_8840_1365422508.html
- (2) En ligne. 2010. Disponible en <http://archive.francesoir.fr/actualite/politique/politique-royaume-des-lapsus-57427.html>
- (3) En ligne. 2014. Ibid. "Enfin, je n'aurais pas dû dire célibataire, j'aurais juste dû dire mère très occupée. Parfois, quand votre mari est président, vous vous sentez de temps en temps célibataire. Mais il est bien là"
- (4) En ligne. 2014. Ibid
- (5) Freud (Sigmund) », *Psychopathologie de la vie quotidienne*
- (6) LAPLANCHE J. et PONTALIS J.B., « Vocabulaire de la psychanalyse ». Paris, PUF, 1967, « Acte manqué », p. 5-6.
- (7) LACAN, Jacques, séminaire "Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse", 1964. Livre XI. Editions du Seuil. 1973.
- (8) LACAN, Jacques. 1964. Op.cit.P. Pag 40.

Christiane Adjovi, Master en Sciences de l'Éducation (Université de Paris VIII) et Master en Sociologie et Anthropologie (Université de Cotonou)

Pédagogie de la surprise: de l'étonnement à l'émerveillement

« Celui qui ne peut plus éprouver ni étonnement, ni surprise, est pour ainsi dire mort : ses yeux sont éteints » Albert Einstein.

La surprise est « l'état de quelqu'un qui est frappé par quelque chose d'inattendu ; c'est un événement inattendu, un cadeau ou plaisir inattendu fait à quelqu'un » (1). L'inattendu apparaît en premier dans la définition. La surprise est soit positive soit négative. On parle de mauvaise ou de bonne surprise. Dans le domaine culturel, s'agissant d'un film par exemple, les effets spéciaux et les suspens sont des éléments de surprise importants. Pour Gaston Leroux « *la poésie, c'est le monstre, né de ces noces mystérieuses, de ce mariage brutal entre la surprise et les habitudes* » (2).

La surprise peut ressembler à l'étonnement. Nous sommes confrontés tous les jours à des événements qui peuvent subvenir dans notre vie privée, sociale ou professionnelle. Pour Yves Mairesse « *aimer, c'est aller vers la surprise* » qui renferme aussi l'idée de nouveauté Sans renouvellement de « la magie » et sans effet de surprises consistant en des actes de répétition, beaucoup de couples se séparent. Cinq ans serait, en moyenne, la durée de vie réelle des couples où l'ennui est le principal ennemi. (3).

Dans la vie professionnelle, il faut éviter le confort d'un poste pour se réaliser et atteindre ses objectifs. On doit créer des surprises pour soi, ses collègues et ses clients. Renouveler sans cesse les procédés et modes de fonctionnements permettent de satisfaire les usagers et les travailleurs – et de contenter son employeur. La surprise décrit à la fois un état et une émotion. Elle est à la fois un « signifiant » et un « signifié ».

En matière d'éducation, la surprise revêt un sens précis avec des enjeux spécifiques et des conséquences particulières. Toute situation sociale qui met en jeu des relations humaines est éducative. Parler de la surprise en éducation, c'est évoquer les relations humaines et sociales. Concentrons-nous sur la surprise dans les relations pédagogiques, à partir de deux disciplines proches, la philosophie et la psychologie.

La surprise fait partie des six émotions primaires. Elle signifie « frapper l'esprit ». Descartes l'assimile à l'admiration, la « première de toutes les passions », très utile « en ce qu'elle fait que nous apprenons et retenons en notre mémoire les choses que nous avons auparavant ignorées » (4). La surprise associée à l'étonnement est, selon Socrate et Aristote, le point de départ de la connaissance. On ne peut philosopher, découvrir la sagesse et donc la connaissance sans s'étonner. Elle est synonyme d'émerveillement.

La psychologie cognitive s'est penchée sur la question. Paul Ekman a mis en exergue sept émotions primaires. La surprise est une émotion cognitive. En marquant une différence entre ce que l'on croit savoir et ce que l'on découvre, elle crée le savoir. En créant l'étonnement, elle donne envie de découvrir. Elle réveille, sort de la torpeur, de l'ennui et donne à voir, sans qu'on s'y attende, le changement dans un processus, dans une linéarité, sur un trajet. Elle provoque l'étonnement et se fixe

dans la mémoire, souvent de façon durable. Les émotions suscitent la mémoire de nouvelles connaissances, de nouveaux apprentissages.

La surprise augmente l'attention. Elle a un effet heuristique. Elle est novatrice donc didactiquement intéressante. Elle suscite la réflexion. Pour Nathalie Depraz, il y a « *une dynamique attentionnelle et émotionnelle-corporelle de la surprise* » qui est un processus avec une « *dynamique et une temporalité* » et « *différentes phases de déploiement* » (5). Pour Paul Ricoeur, la surprise est « *le choc du connaître dans un tressaillement du corps* » (6). Elle n'est pas juste une émotion. Elle appelle l'attention et comporte donc un versant expérientiel, un caractère cognitif, une forme d'évaluation et de prise de conscience. La sensation est liée au « penser » car « sentir est encore penser ».

Dans les “pédagogies nouvelles”, la surprise est utilisée comme moyen d'apprentissage. Dans la pédagogie Freinet, l'observation et la manipulation tiennent une place importante ainsi que la pratique. Dans la pédagogie decrolyenne (7), la “surprise” est un moment didactique et pédagogique. L'heure de la “surprise” est un instant où les enfants découvrent un objet. Elle permet de développer l'imaginaire, l'esprit critique et l'esprit d'observations nécessaires à l'apprentissage. Elle favorise la lecture et l'écriture. L'observation, l'hypothèse, la découverte et la surprise sont des bases pédagogiques.

Dans la “pédagogie de la créativité” (8), on croise le cognitif et l'émotionnel. La perception que l'apprenant peut avoir de ses émotions influe sur l'apprentissage (9). Pour apprendre une langue, on fait appel à l'émotion. Des études sociocognitives ont montré qu'une charge émotionnelle peut être positive. L'apprenant est surpris de savoir ou de se rendre compte de tout ce qu'il sait et sait faire- si on l'y aide et que les activités soient bien choisies. En revanche certains types de surprises peuvent parasiter l'apprentissage: les interrogations et devoirs surprises par exemple. Dans l'enseignement, les nouvelles règles de grammaire et d'orthographe - accents qui disparaissent, orthographe qui se simplifient etc. – ont pu avoir eu des effets mitigés auprès des enseignants.

Pour conclure sur une note positive, rappelons-nous de la surprise-émerveillement qu'on observe chez des enfants qui parviennent pour la première fois à lire un mot qu'ils connaissaient et employaient déjà. “*La surprise est l'effet du vrai courage*” disait Aristote.

(1) Dictionnaire Larousse

(2) Leroux (Gaston), *Le mystère de la chambre jaune*, Paris, Flammarion, 2008, p 5

(3) Mairesse (Yves), Psychologies.com, juillet 2013- Psychologue spécialiste de la gestalt-thérapie

(4) <http://www.item.ens.fr/index.php?id=75879>

(5) Depraz (Nathalie), “La dynamique de la surprise : attention et émotion », conférence, Université de Lyon, 2016.

(6) Ricoeur (Paul), *Philosophie de la volonté*, Tome 1, “le volontaire et l'involontaire”, Paris, Aubier, 1950, P238

(7) Docroly (Ovide), Charte de l'école de Saint Mandé

(8) Puozzo (Isabelle), « Pédagogie de la créativité : de l'émotion à l'apprentissage », *Éducation et socialisation* [En ligne], 33 | 2013, mis en ligne le 01 septembre 2013, consulté le 09 mai 2016. URL: <http://edso.revues.org/174>, consulté le 7 mai 2016

(9) Albert Bendura, fils unique d'un couple de migrants d'Europe de l'Est non scolarisés dans l'Alberta rurale au Canada des années 1920, est exemplaire à cet égard



rive de Bosnie-Herzégovine - juin 2016

Samira Nedžibović, étudiante en Master 2 Sciences de l'Éducation (CITS) à l'Université Paris Ouest Nanterre, diplômée de Sciences Po Paris (Master de Théorie Politique, 2015) et de l'Université de Laval (Québec, 2013)

Surprises au TPIY - de l'espoir à la déception.

Que doivent espérer les Bosniens de la justice et de la restauration des sentiments sociaux plus de vingt ans après la guerre des Balkans qui a vu le massacre de Srebrenica et l'interminable siège de la ville de Sarajevo par l'armée serbe ? Le 24 mars 2016, un verdict historique est prononcé par le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) : Radovan Karadžić est jugé coupable du génocide à Srebrenica (1). Il écope de quarante ans de prison (2). Cette condamnation représente l'aboutissement d'un long processus juridique rythmé par de nombreuses ruptures et incohérences.

Quand le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté en mai 1993 le statut du TPIY, il a exprimé précisément l'assurance selon laquelle : « l'établissement [...] d'un tribunal international et la poursuite de personnes responsables de violations sérieuses du droit humanitaire international [...] contribuerait à la restauration de la paix et au maintien de la paix. » (3)

Le TPIY est donc, d'emblée, investi d'un rôle de réconciliation des communautés ex-yougoslaves, alors même que la guerre fait encore rage dans la région. Se dessine alors une double fonction du tribunal : rétablir la justice en jugeant les responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, et prendre part au processus de paix en favorisant la réconciliation dans l'ex-Yougoslavie.

Cette définition originelle engage une double dynamique au sein du tribunal, qui se caractérise alors par une certaine ambivalence. En effet, deux logiques sous-tendent les objectifs du TPIY : l'une « symbolique » qui s'inscrit dans un idéal de paix allant au-delà de la question purement juridique, et l'autre « statistique » qui implique des résultats immédiats (4). L'ambiguïté entre l'idéal de paix et la réalité des actions juridiques -qui se joue à l'intérieur du Tribunal de la Haye - se reflète dans le rapport qu'il entretient avec la région de l'ex-Yougoslavie.

Pour en arriver à la condamnation de Karadžić, il a fallu, d'abord, que ce dernier soit capturé par les forces spéciales serbes en 2008 après une longue cavale de treize ans. Le procès prend, ensuite, des allures de pièce de théâtre. On assiste à de nombreux rebondissements : refus de comparaître de l'accusé, jeu de la chaise vide, ajournements, abandon par le TPIY de l'accusation de génocide contre ce dernier à l'exception du seul cas de Srebrenica (5)... Le jugement rendu en mars représente alors une surprise pour la société civile bosnienne qui suivait de près le procès.

Le procès de Karadžić renferme, en effet, une forte charge symbolique et affective pour les Bosniens. Les conséquences de ses actes influencent encore aujourd'hui la politique en Bosnie (6) Une situation qui entraîne de nombreux blocages politiques dans le fonctionnement des institutions – freins découlant précisément des accords de Dayton. Sa condamnation est donc une « bonne surprise » pour les Bosniens qui n'espéraient plus...

Si cette condamnation vient rétablir la réputation ternie du TPIY auprès des populations locales, le jugement rendu quelques jours plus tard par le tribunal crée une véritable onde de choc et d'incompréhension. Le 31 mars 2016, le TPIY acquitte l'ultranationaliste serbe Vojislav Šešelj (7) de tous les chefs d'accusation de crimes de guerre et crimes contre l'humanité qui pesaient sur lui. Avec cet acquittement, le mandat d'arrêt de la cour d'appel est caduc (8). L'effet de *surprise* est évident. Cette décision du tribunal est inattendue aussi bien de la part des partisans de Šešelj que des populations locales victimes de ses actes. L'accusé pensait même être condamné à 25 ans de prison.

Des indignations ont été exprimées tant du côté bosniaque que croate : « *Ce verdict est une honte. C'est une défaite pour le tribunal de la Haye* », a déclaré le Premier ministre croate Tihomir Orešković (8). À l'inverse, dans la capitale de la *Republika srpska*, on se félicite et se réjouit de cette décision. Ce jugement interroge la fonction de normalisation du TPIY dans la région de l'ex-Yougoslavie vingt après la guerre. Les incohérences du tribunal de la Haye ne contribuent pas au processus de réconciliation des communautés qui doivent réapprendre à vivre ensemble.

Chaque faux pas du TPIY ravive les plaies du passé. Il devient de plus en plus manifeste que ce dispositif ne représente pas un cadre adéquat pour rétablir un sentiment de justice. Dans ce contexte, une commission *Vérité et réconciliation* pourrait constituer une alternative au Tribunal de la Haye. La pertinence de cette commission a été à maintes reprises confirmée au travers d'expériences contemporaines (9). Celles-ci mettent au jour la contribution sensible d'une telle commission au processus de guérison, de pardon mais aussi plus fondamentalement de reconnaissance du traumatisme collectif.

L'important dans la région est la « révélation » de la vérité sur les événements qui se sont déroulés lors de cette période de guerre. Trois interprétations sont données des faits historiques - bosniaque, croate et serbe - et toutes sont marquées par des sentiments nationalistes. Une commission *Vérité et réconciliation* contribuerait à atténuer les séquelles laissées par la guerre, tout en formant une base saine et stable à la réconciliation entre les différentes communautés. Elle serait une bonne surprise pour les trois communautés ex-yougoslaves.

- (1) « Radovan Karadzic reconnu coupable du génocide à Srebrenica, condamné à quarante ans de prison », *Le Monde*, Le 24 mars 2016 [en ligne] http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/03/24/radovan-karadzic-reconnu-coupable-du-genocide-a-srebrenica-condamne-a-40-ans-de-prison_4889594_3214.html.
- (2) Cité par BESSONE (Magali), « Le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie : la justice en vue de la paix ? », *Le Philosophoire*, n° 24, 2005,
- (3) BESSONE (Magali), *op. cit.*, p. 52-55
- (4) PERRET (Basile), « Bosnie : les non-dits et les incohérences du procès Karadžić », *Courrier des Balkans*, Le 9 août 2009 [en ligne] <http://www.courrierdesbalkans.fr/articles/bosnie-les-non-dits-et-les-incoherences-du-proces-karadzic.html>.
- (5) accords de Dayton et le partage du territoire avec l'institution de la Republika srpska
- (6) président du Parti radical serbe depuis les années 1990
- (7) ancien président de la *Republika srpska*, entité serbe de Bosnie-Herzégovine, institutionnalisé par les accords de Dayton - un partage du territoire qui pose des problèmes politiques et institutionnels.
- (8) MORENI, L. et TOË, R., « TPIY : acquittement de Vojislav Seselj, l'onde de choc régionale », Le 31 mars 2016 [en ligne] <http://www.courrierdesbalkans.fr/le-fil-de-l-info/tpiy-acquittement-de-vojislav-seselj-l-onde-de-choc-regionale.html>
- (9) du Chili ou encore du Canada avec les Premières nations



Key Tutors (2015-2017) Key Tutors

Le projet Key Tutors (2015-2017) est un projet Erasmus+ sélectionné lors de l'appel à projets 2015. Son but est d'accompagner la transition du monde de l'éducation vers le monde du travail d'apprenants éloignés de l'emploi pour former leurs tuteurs/formateurs à l'approche par la compétence. Le projet propose un outil pédagogique qui intègre les 8 compétences clés établies par la Commission et le Parlement européens (2006) et une stratégie de formation. Le but est d'accompagner les transitions du monde de l'éducation vers le monde du travail pour diversifier le profil de tuteurs qui ne sont pas formés à l'accueil de ces publics.

L'expérimentation de l'outil a commencé auprès des tuteurs en **février 2016** et auprès des apprenants en **mars 2016**. Les clubs de l'iriv à la Cité des Métiers sont dédiés au projet Key Tutors à partir de **mars 2016**. Un séminaire européen s'est tenu en Finlande du **16 au 20 mai 2016**. Une réunion européenne a réuni le consortium en Lituanie **les 14 & 15 juin 2016**.

La réunion de lancement du projet s'est tenue à Angers (Maine et Loire), les **29 & 30 octobre 2015**. La mairie d'Angers a organisé une réception officielle de la délégation européenne avec deux élues municipales, adjointes chargées du Tourisme et des Relations internationales. Tous les partenaires étaient présents: la Fédération Familles Rurales de Pays de Loire - chef de file (France) ; iriv conseil, coordinateur (France) ; Spain Instituto para el Fomento del Desarrollo y la Formacion-INFODEF (Espagne) ; Skudutiskio Academy (Lituanie); the Foundation of Agency for Welfare Services (Pologne) et l'Université appliquée JAMK (Finlande).



Vintage (2014-2016)

iriv est le partenaire français du projet Vintage (2014-2016), un projet européen Key Activity 2 (Former et éduquer tout au long de la vie) qui combine apprentissages linguistiques et formation continue. Initié par la Fondation ECAP (Suisse) il rassemble des partenaires de six pays européens: l'Allemagne (Arbeit und leben Hamburg e.V), la France (iriv conseil), l'Italie (Université pour Etrangers de Pérouge et Lycée professionnel de Gallarate), la Grèce (Militos Emerging Technologies & Services) et la Norvège (European Center for Women and Technology-ECWT).

L'expérimentation du projet Vintage a commencé auprès des tuteurs en **janvier & février 2016**- conduite par iriv conseil en France en partenariat avec le FISPE à la Cité des Métiers. Elle s'est poursuivie auprès des apprenants en **avril 2016**-un cycle de 6 formations a été proposé par iriv conseil et le FISPE à la Cité des Métiers.

La prochaine réunion européenne se tiendra à Bruxelles en juillet **2016**. La dernière réunion européenne s'est tenue en **octobre 2015 à Paris (France)** après une réunion italienne en **avril 2015 à Milan (Italie)**, et réunion allemande en **octobre 2014 à Hambourg (Allemagne)** et la réunion de lancement à **Zurich (Suisse) en Février 2014**.

La conférence européenne organisée par iriv conseil le **9 octobre 2015** à Paris a rassemblé plus de 60 participants à la Mairie du XIVème arrondissement de Paris.

Pour en savoir plus sur le projet : <http://www.vintage-language.fr> & <http://www.vintage-language.eu>

Partenariat 1- Club de l'iriv à la Cité des Métiers



La présidente de l'iriv a co-animé de janvier à juin 2016 six clubs de l'iriv à la Cité des Métiers avec le soutien de Karima Ammour, dans le cadre de son projet professionnel d'être formatrice auprès d'adultes.

1. sessions de **janvier & février 2016** – dédiées au projet Vintage
2. sessions de **mars à juin 2016**- dédiées au projet Key Tutors.

Dans le cadre du partenariat avec la Cité des Métiers, l'expérimentation du projet Vintage a pu se dérouler dans les meilleures conditions :

1. deux sessions auprès de tuteurs ont été organisées en **janvier et en février 2016** pour leur présenter la plateforme – Centre de ressources- proposée aux enseignants/formateurs de français langue étrangère (FLE) avec deux guides qui seront publiés – formation continue & apprentissages linguistiques
2. cinq sessions auprès d'apprenants de niveau linguistique A2-B1 ont été proposées en partenariat avec le FISPE en **avril 2016**. Elles ont permis de réunir une vingtaine de personnes non francophones dans une recherche active d'emploi envoyées par les associations COALLIA, Kolone, Théâtre Tremplin, France Terre d'Asile et le FISPE. Les évaluations ont été très positives.

Le blog développé depuis 2013 - <http://club-iriv-paris.blogspot.fr/> - est régulièrement actualisé.

Partenariat 2- Réussir à l'école grâce au bénévolat



COLLÈGE
BLAISE
PASCAL
M a s s y



PAUL B
CENTRE CULTUREL PAUL BAILLIART

En 2016, l'action Réussir à l'école grâce au bénévolat s'est poursuivie grâce aux partenariats du **Collège Blaise Pascal** à Massy et du centre culturel **Paul B**.

Cinq sessions se sont déroulées en 2016 : **session 1- 13 Janvier** - bénévoles à la Salle Paul B- présentations; **session 2 - 3 Février** - missions bénévoles pour les événements « Jeunes publics » ; **session 3- 16 Mars** - mise en situation - premier spectacle "Jeune public" - *La chenille qui fait des trous* ; **session 4- 6 avril** - mise en situation - second spectacle "Jeune public"; **session 5- 25 Mai** - bilan/retour d'expérience. Le **17 Juin** a lieu la réunion de remise des certificats de bénévole signés par le Collège Blaise Pascal, la Salle Paul B et l'iriv. 28 collégiens s'étaient inscrits lors de la réunion de lancement en **novembre 2016**, 22 ont effectivement participé à au moins 3 sessions. Deux tuteurs - anciens participants de la Promotion 2015 - ont été associés à la Promotion 2016 .

Pour en savoir plus : <http://sas-essonne.blogspot.fr/> et sur le projet européen : <http://www.successatschool.eu>

L'iriv dans les médias – janvier à juin 2016

Séminaire annuel de l'ASDIFLE - mai 2016

Présentation de l'intervention de la présidente de l'iriv lors du séminaire annuel de l'association ASDIFLE, association créée en 1986 pour promouvoir l'enseignement du Français Langue Etrangère (FLE) au sein de l'Université, sur la nécessité de combiner apprentissages linguistiques et formation professionnelle (Alliance française, Paris, juin 2016)

CRPVE- Formations pour les associations - avril 2016

Présentation de la prochaine journée consacrée aux bénévoles des associations en Essonne animée par la présidente de l'iriv

Centre de formation CP Formation - avril 2016

Présentation des **Rencontres autour de la reconnaissance et de la méconnaissance des Acquis de l'expérience : vers quelles convergences internationales ?** proposées par le CMA au Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM, Paris, 18 & 19 mars 2016) à l'occasion desquelles la présidente de l'iriv a présenté la reconnaissance d'une expérience bénévole à partir de l'impact du projet pionnier Valoriser les acquis d'une expérience bénévole (VAEB) dix ans après sa récompense à Helsinki (2006-2016)

Projet Key Tutors - avril 2016

Présentation du projet Key Tutors (2015-2017), un projet Erasmus + initié par iriv conseil avec la Fédération Familles rurales Pays de Loire dans 5 pays - France (chef de file), Espagne, Finlande, Lituanie et Pologne.

Espace culturel Leclerc - avril 2016

Présentation du *Guide pratique du bénévolat* publié par la présidente de l'iriv aux éditions Larousse en 2011

Public Sénat- La chaîne parlementaire - LCP - mars 2016

Participation de la présidente de l'iriv à l'émission de débat de Sonia Mabrouk sur Public Sénat, le jeudi 10 mars 2016, à 22h00, sur l'engagement des jeunes dans la police avec le Commissaire chargé de la Communication de la Police nationale et d'un professeur en Sociologie politique à l'Université de Versailles, spécialiste de la Police

Réseau Alpha - mars 2016

Publication du cycle de formations proposé aux publics migrants, par iriv conseil et le FISPE, à la Cité des Métiers de Paris, en avril 2016, dans le cadre du projet européen Vintage

Hometold - mars 2016

Présentation de la présidente de l'iriv sur le site Hometold, 10 minutes, 1 expert, 1 vidéo pour découvrir de nouvelles idées et partager les centres d'intérêts d'experts issus de l'entreprise, de l'enseignement ou de la recherche.

EAPRIL conference 2015- mars 2016

Publication de l'article écrit par la présidente de l'iriv sur le projet Di&Di, communication faite lors de la Xème conférence du réseau européen de chercheurs et praticiens en sciences de l'éducation EAPRIL (Université de Luxembourg, novembre 2015).

Reseau Alpha - février 2016

Publication de l'information sur la deuxième session proposée par l'iriv auprès des Tuteurs, à la Cité des Métiers, dans le cadre du projet Vintage le vendredi 19 février 2016

Cité des Métiers de Paris - février 2016

Présentation du club proposé par l'iriv à la Cité des Métiers depuis 2012 avec une actualisation pour l'année 2016

Librairie en ligne les Croquelinottes - février 2016

Présentation de plusieurs ouvrages publiés par la présidente de l'iriv sur le bénévolat.

Public Sénat- La chaîne parlementaire - LCP - janvier 2016

Participation de la présidente de l'iriv à l'émission de débat de Sonia Mabrouk sur Public Sénat, le lundi 11 janvier 2016, à 22h30, sur l'avenir et les enjeux du Service civique pour les jeunes de 16 à 25 ans, à l'occasion des vœux du président de la République à la Jeunesse. Ont participé au débat: la sénatrice auteure d'un rapport public sur le service civique, le directeur d'Unis Cités, association pionnière en France pour le volontariat des jeunes et une jeune volontaire à l'Hôpital Henri Mondor.

Les expertes - janvier 2016

Sélection de la présidente de l'iriv parmi les 4 expertes de la semaine- semaine du 11 au 18 janvier 2016.

Athenaeum de la vigne et du vin - janvier 2016

Présentation du *Guide pratique du bénévolat* publié par la présidente de l'iriv sur le site d'une librairie bourguignonne

Comité Mondial pour les Apprentissages tout au long de la vie (CMA) - janvier 2016

Participation de la présidente de l'iriv au 10e Séminaire international sur les apprentissages tout au long de la vie organisé sous l'égide du Groupe RECONNAISSANCES du Comité

Mondial pour les Apprentissages tout au long de la vie (CMA) au Conservatoire national des arts et métiers, Paris, 17-18 mars 2016

Le Choix des libraires - janvier 2016

Présentation de l'ouvrage publié par la présidente de l'iriv publié chez Larousse en 2011 "Guide pratique du bénévolat".

Inter-services Services aux Migrants - janvier 2016

Référence à l'article écrit par la présidente de l'iriv sur le projet Di&Di dans Savoir & Formation (Décembre 2014) dans la base de donnée d'un centre de ressources dédié aux migrants.

www.isbns.co.no - janvier 2016

Présentation des publications de la présidente de l'iriv sur un site norvégien